

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal de Vatteville-la-Rue

L'an deux mille quinze, le quinze mai à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Jacques Charron.

Etaient présents : M. Charron, M. Somon, Mme Lemarchand, M. Leclère, Mme Leroy, Mme Danger, M. Lecoq, M. Emerald, Mme Bocca, M. Lenormad, Mme Théroude, M. Quartier.

Etaient absents excusés : M. Leprince, Mme Lefebvre, Mme Agnès

Secrétaire de séance : M. Quartier

Date de convocation : 4 mai 2015

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE

Délibération n° 2015/ reçue en Préfecture le 2015

Le Conseil Municipal vote les modifications suivantes concernant le budget primitif 2015 voté le 3 avril 2015

COMPTE	CHAPITRE	NATURE	SECTION	MONTANT
2313 Constructions	23	D	I	- 15 000 €
238 Avances versés sur commande d'immobilisations corporelles	23	D	I	- 20 000 €
2041512 Bâtiments et installations	204	D	I	+ 35 000 €

LOISIRS

CENTRE DE LOISIRS JUILLET 2015

Délibération n° 2015/ reçue en Préfecture le 2015

M. Charron, Maire invite M. Leclère, adjoint délégué au sport, à présenter le centre d'accueil qui se déroulera du 6 au 31 juillet.

Le Conseil Municipal valide la présentation et prend la délibération suivante :

- La commune de Vatteville-la-Rue ouvre l'accueil de loisirs de Vatteville-la-Rue du 6 juillet 2015 au 31 juillet 2015 de 9 h à

17 h. Un séjour court de 3 nuits sera proposé aux enfants de 12 ans et plus du 21 juillet au 24 juillet 2015.

- Les enfants doivent être âgés de 6 ans révolu et de moins de 17 ans le jour de l'inscription.

- Les enfants nés avant le 1^{er} septembre 2003 pourront rejoindre la section jeunesse s'il le souhaite.

- l'accueil fera l'objet d'une déclaration DRDJS. La capacité d'accueil est de 49 enfants (section jeunesse 6 à 11 ans) et de 23 ados (section ados 12 à 16 ans).

constitution des équipes d'encadrement

- section enfance : un directeur et quatre animateurs et éventuellement d'un animateur au-pair

- section jeunesse : un directeur et deux animateurs

- Leur mission sera exercée dans le cadre d'un contrat de travail occasionnel excepté le personnel mis à disposition par la commune.

- L'accueil se déroule dans les locaux du restaurant scolaire et de la salle de motricité. La salle des associations est également mise à la disposition de l'accueil ainsi que les locaux du terrain de sports avec information au Président de l'USV.

Le Maire,
J. CHARRON

- Les repas sont confectionnés par le personnel communal,

Le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs à la semaine (repas compris)

Nombre d'enfant par semaine	enfant Vatteville + CVS imposable	enfant Vatteville + CVS non imposable	enfant extérieur CVS imposable	enfant extérieur CVS non imposable	Supplément veillée	Séjour court Mayenne	Séjour court Fécamp
1	38.20 €	31.60 €	50.00 €	42.50 €	4 €	90 €	55 €
2	31.00 €	26.00 €	40.00 €	34.00 €	4 €	72 €	45 €
3 et plus	24.50 €	20.30 €	32.00 €	27.50 €	4 €	58 €	35 €

- La feuille d'imposition doit comporter la mention « *vous êtes non imposable sur le revenu* »
- la journée du 14 juillet est décomptée du montant de la semaine
- le tarif « enfant Vatteville+CVS non imposable » sera appliqué aux enfants de l'ASE placés en famille à Vatteville-la-Rue
- Toute semaine entamée est due, excepté si un certificat médical est fourni
- Les titres sont émis par la mairie et transmis à la trésorerie

Les salaires des animateurs et du directeur pour les contrats de travail occasionnel :

La directrice : 1 885 € brut mensuel + les congés payés

Les animateurs (enfants de 6 à 11 ans) : 1 245 € brut mensuel + les congés payés

Les animateurs (ados de 12 à 16 ans) : 1 343 € brut mensuel + les congés payés

L'animateur stagiaire : 547 € brut mensuel + les congés payés

Le Maire ou ses adjoints sont autorisés à engager toute démarche relative au recrutement du directeur et des animateurs ainsi qu'à l'établissement des bulletins de salaire et des émissions de titres.

ADMINISTRATION

TRANSFERT DES COMPETENCES ET MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX VALLEE DE SEINE

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Compte rendu commission travaux : Le Maire liste les travaux à prévoir arrêtés par la commission :

Travaux au rond-point à l'entrée de Vatteville (accès pour les cars scolaires)

Projet aménagement rue du Plessis

Sécurité rue du gros Chêne, rue de l'Angle et rue des Monts

Sécurisation près de l'école

Réfection voirie impasse la Forge

Le Maire,
J. CHARRON

Compte rendu commission loisirs : organisation du centre loisirs de juillet et de l'inauguration de la nouvelle bibliothèque municipale qui aura lieu le mercredi 10 juin à 12 h 30 en présence de l'écrivain Michel Bussy.

Fermeture de classe : Suite à la confirmation de la fermeture de classe à Vatteville-la-Rue par Madame l'Inspectrice d'Académie, le Maire fait sa savoir qu'une audience lui a été accordée ce matin en compagnie d'élus de St Nicolas, d'un délégué de parents d'élèves ainsi que du député, M. Christophe Bouillon.

L'entretien avec l'Adjoint de l'Inspectrice a été très constructif malgré l'infime espoir d'annulation de la fermeture de classe.

Date à retenir :

- 26 mai 18 h CVS : commission de la direction générale « thématique développement économique »
- 3 juin à 18h SIVOS : commission « restaurants scolaires »
- 11 juin à 18 h réunion SIVOS
- 18 juin à 18 h à la Fresnaye : réunion transport
- 3 juillet à 9 h SIVOS : remise des prix aux 2 écoles

Mme Brigitte Théroude signale un trou dans la chaussée rue des monts qui est dangereux.

M. Dominique Lecoq, en qualité de Président de l'USV remercie la commune ainsi que les employés du service technique pour l'assistance à l'organisation de la finale des poussins

La séance est levée à 20 h 30 minutes

CHARRON Jacques

SOMON Sylvain

LEMARCHAND Gisèle

LECLERE Vincent

LEROY Corine

DANGER Jeannine

LEPRINCE Philippe

LEFEBVRE Aurélie

LECOQ Dominique

AGNES Mireille

EMERALD Didier

BOCCA Véronique

LENORMAND Didier

THEROUDE Brigitte

QUERTIER Michel